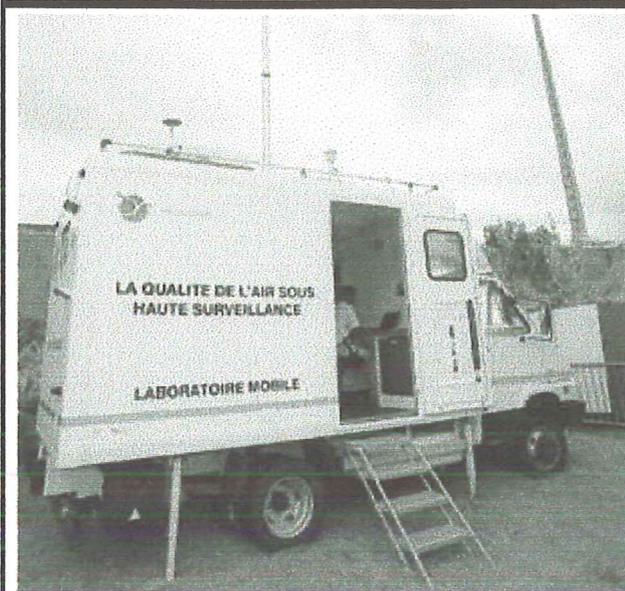


## Surveillance de la qualité de l'air



Inauguration du réseau réunionnais pour la surveillance de la qualité de l'air

L'Ora dans l'air du temps

A l'image du travail réalisé par les associations chargées par l'Etat de surveiller la qualité de l'air dans les grandes agglomérations métropolitaines et de tirer la sonnette d'alarme en cas de "pics de pollution", l'île se met au goût du jour en inaugurant "son" premier réseau de mesure et d'alerte. Plus que de répondre, à la Réunion, à une improbable urgence sanitaire, cette nouvelle structure inédite permet à Saint-Denis, qui compte plus de 100 000 habitants, d'être conforme vis-à-vis de la loi sur l'air.

Explications.

Pratiquement toutes les semaines en fonction des saisons, les journaux télévisés métropolitains font régulièrement leurs gros titres sur "les alertes à la pollution" à Paris, Lyon ou Strasbourg, obligeant les autorités à prendre des dispositions immédiates pour réduire le trafic automobile par exemple. Depuis la loi sur l'air de 1996, toutes les grandes villes sont équipées - ou s'équipent - d'un réseau de surveillance désormais obligatoire. Et la Réunion ne fait pas exception à la règle.

Créé en 1998, l'Observatoire réunionnais de l'air aura justement pour vocation de surveiller la qualité de l'air, informer et tirer la sonnette d'alarme si besoin. Ce réseau se compose actuellement de sept stations de mesure de l'air, installées au lycée Lislet-Geoffroy et au collège Montgaillard pour Saint-Denis. Quatre autres stations sont stratégiquement disposées autour de la centrale EDF du Port, en plus d'une autre située juste à côté de l'usine du Gol à Saint-Louis. A ces sept stations fixes, il convient d'ajouter une unité mobile (un fourgon), capable de se déplacer dans toute l'île sur demande. Les bureaux de l'Ora, qui abritent l'ordinateur central chargé d'analyser toutes les données, sont installés dans les locaux de la DRIRE. Si la présidence de cette association loi 1901 est assurée par Michel Chane Kon, le poste "clef" de directeur est occupé par Bruno Sieja, ancien responsable du centre de surveillance de Dijon. Les deux dernières stations (les quatre premières existaient déjà) et le camion ont nécessité un investissement de plus de 3 millions de francs, qui viennent s'ajouter au 2,5 millions de francs nécessaires au bon fonctionnement de l'association. Désormais, Saint-Denis est aux normes aux yeux de la loi, comme toutes les agglomérations françaises de plus de 100 000 habitants. Dès la mi-mars, l'Ora sera capable de communiquer au préfet les premières données concernant les teneurs de l'air en dioxyde de soufre (première source d'émission... les volcans !), l'ozone et le dioxyde d'azote. Sans attendre les premières mesures, Bruno Sieja se dit "optimiste" quant aux premiers relevés tant il est vrai que la logique nous pousse à croire que l'air "péi" est moins vicié qu'ailleurs en France, même si des pics - et donc des alertes - ne sont pas exclus les jours de fortes chaleurs sans vent par exemple. Mais comme le souligne Bruno Seija, "la loi sur l'air prévoit que tout individu a le droit de connaître la qualité de l'air qu'il respire", en métropole comme à la Réunion. C'est aussi ça "l'alignement"...